

■ **Art Atelier A. Elsig Sàrl**, à Sierre, sculpture et exécution de monuments funéraires de toute sorte, société à responsabilité limitée (FOSC no 86 du 07. 05. 1997, p. 3093). La société n'ayant plus d'actifs réalisables et aucune opposition à la radiation n'ayant été formulée, la raison sociale est radiée d'office en application de l'art. 89 ORC.

Journal no 887 du 29.06.2004
(02341494 / CH-626.4.004.055-0)